

Mesure des HAP à Guipry en 2017

Document mis à jour trimestriellement

Dernière mise à jour : 02/10/2017

I. Présentation - méthodologie

Les hydrocarbures aromatiques polycycliques, communément appelés HAP, sont des composés organiques constitués de plusieurs noyaux benzéniques, pouvant présenter une forte toxicité (cancérogène, mutagène...). Associés aux particules, ils sont susceptibles de pénétrer dans les alvéoles pulmonaires.

Les hydrocarbures aromatiques polycycliques sont émis lors de la combustion incomplète de matières organiques. En milieu urbain, les principaux émetteurs sont les secteurs résidentiel et tertiaire et le transport routier.

En 2017, le benzo(a)pyrène - B(a)p – est mesuré au niveau de deux stations en Bretagne :

- la station urbaine de fond « Pays-Bas » à Rennes (35),
- la station rurale nationale de Guipry (35).

Les résultats du site rural national de Guipry sont présentés dans ce document.

Ce composé réglementé, qui s’avère être l’un des HAP les plus toxiques, est utilisé comme traceur du risque cancérogène lié aux HAP dans l’air ambiant.

Des prélèvements d’une durée de 24 heures sont réalisés sur la fraction PM10 des poussières tous les 6 jours, afin de représenter au moins 14% du temps sur l’année, conformément à la réglementation [Directive 2004/107/CE].

Ces prélèvements sont réalisés conformément à la norme NF EN 15549 (2008).

Réglementation <i>[Code de l’environnement - articles R221-1 à R221-3]</i>	B(a)P
Valeurs cibles* (sur l’année civile)	1 ng/m ³

**Valeur cible : niveau à atteindre, dans la mesure du possible, dans un délai donné, et fixé afin d’éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine ou l’environnement dans son ensemble, applicable depuis le 31 décembre 2012.*



Mesure des HAP à Guipry en 2017

II. Résultats des mesures en B(a)P

Les résultats des mesures disponibles à ce jour sont présentés ci-après.

Date et heure TU de début	Date et heure TU de fin	Résultats B(a)p (en ng/m ³)
03/01/2017 09:00	04/01/2017 09:00	0,108
09/01/2017 09:00	10/01/2017 09:00	0,069
15/01/2017 09:00	16/01/2017 09:00	0,048
21/01/2017 09:00	22/01/2017 09:00	0,849
27/01/2017 09:00	28/01/2017 09:00	0,256
02/02/2017 09:00	03/02/2017 09:00	< 0,035
08/02/2017 09:00	09/02/2017 09:00	0,302
14/02/2017 09:00	15/02/2017 09:00	0,077
20/02/2017 09:00	21/02/2017 09:00	0,056
26/02/2017 09:00	27/02/2017 09:00	< 0,035
04/03/2017 09:00	05/03/2017 09:00	0,053
10/03/2017 09:00	11/03/2017 09:00	0,067
16/03/2017 09:00	17/03/2017 09:00	< 0,035
28/03/2017 09:00	29/03/2017 09:00	< 0,035
03/04/2017 09:00	04/04/2017 09:00	0,054
09/04/2017 09:00	10/04/2017 09:00	< 0,035
15/04/2017 09:00	16/04/2017 09:00	< 0,035
21/04/2017 09:00	22/04/2017 09:00	< 0,035
Moyenne annuelle glissante du 26/04/16 au 22/04/17		0,073

****Conformément à l'une des résolutions du LCSQA [Résolution B-HAP-ML/2014/4], lorsque la valeur obtenue est inférieure à la LQ (Limite de quantification) exigée, cette valeur doit être remplacée par la LQ du laboratoire, divisée par 2.**

